

Souscription ferme de droits au sein du groupe de placement «Immobilier d'utilité publique Suisse»

Nom de l'institution de prévoyance
enregistrée et exonérée fiscalement
(selon RC):

Personne de contact:
(nom, tél., e-mail)

Adresse:
(Siège)

L'institution de prévoyance susmentionnée prend par la présente l'engagement irrévocable de souscrire des droits du groupe de placement «Immobilier d'utilité publique Suisse» de la fondation de placement Utilita.

Souscription ferme de droits au sein du groupe de placement «Immobilier d'utilité publique Suisse» pour un montant total de :

*CHF

*Le montant total est arrondi au nombre de droits entiers obtenus le plus proche.

Valeur / ISIN:

35781736 / CH0357817367

Délai de souscription:

« premier arrivé, premier servi »

Prix de l'émission:

dernière VNI par droit publiée, 1,25% de commission d'émission en sus.

20% de la commission sont portés au profit du groupe de placement. Le solde servira à la couverture de frais de distribution, de frais accessoires et de conseil, commissions, etc., en lien avec l'émission des droits.

Restitution des droits:

Pour plus d'informations sur la restitution des droits, veuillez vous référer à l'art. 7 du règlement de fondation.

Volume de l'émission:

variable

Investissement minimum:

CHF 100'000.- (sans la commission d'émission)

Attribution:

« premier arrivé, premier servi »

Libération: selon arrangement

Dépôt auprès de:

(Banque / n° de dépôt / IBAN)

**Personne de contact de
la banque dépositaire:**

(Nom, tél., e-mail)

L'institution de prévoyance susmentionnée déclare avoir connaissance des statuts, du règlement de fondation, du règlement des coûts, du prospectus, des directives de placement ainsi que de la factsheet (disponibles auprès d'Utilita Fondation de placement pour immobilier d'utilité publique à l'adresse www.utilita.ch/fr/publications).

La contrevaletur des droits attribués doit être versée à la date convenue pour la libération sur un compte (détails communiqués en même temps que l'attribution) auprès de la Banque Cantonale Vaudoise (BCV).

La banque dépositaire d'Utilita Fondation de placement pour immobilier d'utilité publique est autorisée par les investisseurs à divulguer le nombre des droits existant dans le dépôt, cela notamment dans la perspective du contrôle du cercle des investisseurs et de l'assemblée de ces derniers.

L'institution de prévoyance susmentionnée satisfait les exigences statutaires d'Utilita Fondation de placement pour immobilier d'utilité publique. Elle est exonérée de l'impôt fédéral direct et remplit dans son canton de domicile les conditions requises pour bénéficier des avantages fiscaux cantonaux réservés aux institutions de prévoyance.

Lieu et date:

Sceau et signature(s):

Veuillez envoyer votre souscription ferme de droits aux adresses suivantes:

A remettre par courrier et e-mail à:

**UTILITA Fondation de placement
pour immobilier d'utilité publique
c/o Utilita Management GmbH**
Laupenstrasse 45
Case postale 9250
3001 Berne
Personne de contact: Jürg Capol
Tel: +41 58 255 08 51
E-mail: info@utilita.ch

et

BANQUE CANTONALE VAUDOISE
Immo Desk (180-1436)
Case postale 300
1001 Lausanne

Fax: +41 21 212 16 56
E-mail: immo.desk@bcv.ch